THAL-Infos

N°30
juin 2011

Téléphone : 03 88 91 20 87
Fax 03 88 91 20 87
@ mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Sommaire :

Le mot du Maire p.03
Les travaux de vos élus p.04
Les finances communales p.06
Plan communal de sauvegarde p.08
Coupe en forêt p.10
Les chantiers en cours et à venir :
- au coeur du village p.11
- le Home St Joseph p.12
- le PLU p.13

Les évènements de la commune :
- les vœux du Maire, p.15
- fleurissement, trophée Com Com p.16
- les élections cantonales p.17
- 8 mai, fête des aînés p.18
- la grange dîmière p.19
- nouvelles de nos pompiers p.20

Les échos de la vie associative :
- Gungelstub et marché p.21
- les randonnées p.22
- la stub en excursion, Hélène peint p.23
- l'ASC Brotsch, feu de la St Jean p.24
- la bibliothèque, p.26
- le badminton p.27
- vergers et arboriculteurs p.28

Cela s'est passé à Thal :
- vitesse…aux entrées de Thal p.29
- nettoyage de printemps p.31
- le Schwabenhof BBC p.32

Le mot des écoliers :
- les maternelles p.33
- le CP p.35
- Céline, retour à l'école p.36
- travaux au SIVU et Approchants p.37
- arc en ciel p.38

Infos diverses :
- 1ères au Mille Club, covoiturage p.39
- danger…amiante p.40
- la comète p.41
- infos en vrac p.42

Publication

Dépôt légal
Juin 2011

Directeur de publication
Le Maire de Thal-Marmoutier

La rédaction remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin communal pour :

la rédaction d'articles, les photos…

Malgré le soin apporté à l'élaboration de ce THAL-Infos des erreurs peuvent s'y être glissées et nous vous prions de nous en excuser par avance.

Le mot du Maire

Chers Thaloises et Thalois,

Mars 2011 a marqué la mi-mandat. Trois années déjà que la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail et essaye d'avancer dans l'intérêt des habitants de la commune. Tout n'est certainement pas parfait, mais je voudrais rappeler les principales réalisations et décisions qui ont accompagné cette première moitié de mandat, porter à votre connaissance les projets qui pourraient s'inscrire dans la deuxième moitié.

Voici ce qui a été entrepris :

- l'achat de la maison 5, rue Ballerich (anciennement Elise DISTEL) qui accueille le Centre de Soins et qui a permis d'installer le nouveau périscolaire sur une partie du terrain attenant ;
- l'agrandissement et la restructuration du Mille Club avec une nouvelle cuisine, réalisation visant à optimiser l'accueil des fêtes de famille, mais aussi d'organiser des manifestations culturelles ;
- la rénovation de la forge avec son aménagement extérieur ;
- le lancement d'un PLU qui devrait protéger notre cadre de vie, préserver une certaine harmonie architecturale, mais aussi accompagner en douceur l'évolution démographique de notre commune dans les vingt prochaines années ;
- la localisation de la caserne des pompiers sur le site de l'ancienne école de St Gall et ceci après maintes péripéties ;
- la pose d'une signalétique aux trois points stratégiques de la commune ;
- l'aménagement des trottoirs du Erlenhof, en attente depuis de nombreuses années ;
- la mise en place d'une nouvelle rambarde devant la mairie et le long du Mosselbach qui contribue à embellir notre coeur du village ;
- les travaux rue des Bergers pour permettre un meilleur écoulement des eaux pluviales. Ce secteur reste néanmoins un point noir et sa conception constitue un vrai casse tête.

A été programmée pour cette année, la rénovation de la chaussée à la sortie de St Gall (Rebrain), travaux qui devraient se réaliser d'ici fin octobre 2011. Je voudrais aussi citer la renaissance de la Gungelstub et remercier ici toutes les personnes qui s'investissent dans l'animation, la création à travers différents ateliers, mais aussi souligner ce moment d'échanges et de convivialité pour nos aînés. Les gymnastiques douce et tonique trouvent également un écho favorable.

Enfin l'embellissement de la commune a été une des préoccupations de notre équipe municipale. L'accent a été mis sur le cœur du village avec des aménagements de petits espaces. Le reste du village n'a pas été oublié, mais vu sa longueur nous avons décidé de concentrer nos efforts sur quelques points qui nous ont semblé les mieux adaptés.

Les perspectives pour les trois années à venir dépendront de notre capacité de financement. L'aménagement de la voirie des chalets du Gérolseck avec les réseaux secs reste à l'ordre du jour. Nous souhaitons aussi trouver un accord financier pour l'achat du terrain de 128 ares derrière la salle Jeanne d'Arc, zone qui a été classée en zone d'aménagement différé. Cette acquisition permettrait la réalisation de parkings qui désengorgeraient les rues lors des manifestations. La problématique du terrain de football reste d'actualité ; la mise en place du PLU nous donnera plus d'arguments quant à la valeur vénale des terrains, mais aussi de par son classement en emplacement réservé loisirs.

Ce premier bilan est l'œuvre d'une équipe dynamique, compétente dans beaucoup de domaines et je peux vous assurer que c'est un vrai bonheur de travailler et de partager toutes ces actions entreprises et menées à terme.

J.-C. DISTEL

Les travaux de vos élus

Le Conseil Municipal se réunit en principe tous les premiers lundis du mois à 20 H à la mairie de THAL. Les réunions sont publiques.

Principales décisions du Conseil Municipal du 1er décembre 2010 au 30 juin 2011

Programme des travaux forestiers 2011 – acceptation du devis d'exploitation 2011 (abattage, façonnage et débardage) pour un montant total approximatif de 22.842 € HT.

Programme des travaux patrimoniaux forestiers 2011 – acceptation du devis de travaux patrimoniaux
Création de pistes et sommières : 2300 € - Entretien, reprofilage de piste existante : 987 €

Acquisition d'une scène démontable pour la Salle Jeanne d'Arc auprès de la société COLL EQUIP de Pusignan (69) pour un montant HT de 6.076,61 € soit un montant TTC de 7.267,62 €

Acquisition de parcelles de terrain –réf. cadastrales : section 1 – parcelles 268/13, 270/14, 272/56, 274/57, 276/58, 278/58, 280/59, 282/60, 284/61, 286/62 et 288/*63* pour porter la largeur de la rue du Reitweg à 7 mètres et de ce fait, régulariser la situation prévue au classement de la voirie communale approuvé le 15 septembre 2005.

Acceptation de la hausse de 10% des tarifs du contrat d'assurance statutaire des personnels communaux conclu avec GROUPAMA avec effet au 1er janvier 2011.

Approbation du compte administratif de la Commune, pour l'exercice 2010 aux sommes ci-après :

Section de fonctionnement	RECETTES de l'exercice	472 820,67 €
	DEPENSES de l'exercice	295 580,78 €
	Excédent :	177 239,89 €
Section d'investissement	RECETTES de l'exercice	448 387,69 €
	DEPENSES de l'exercice	250 887,97 €
	Excédent :	197 499,72 €

Aide à la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges – versement des aides aux particuliers d'un montant total de 600 €.

Attribution d'une subvention pour un voyage scolaire organisé par le Collège des Sources de Saverne (classe de 5e) du 20 au 24 juin 2011 à Longeville Mont d'Or (Jura) soit un montant par élève de 25 €uros (5 €uros par enfant, par jour, pour une durée maximale de 5 jours) soit un total de 175 €.

Réalisation d'un prêt-relais auprès de la Banque Populaire d'Alsace pour financer les travaux de restructuration du Mille Club, en attendant le versement des différentes subventions attribuées, d'un montant de 250 000 € - Durée : 2 ans - Taux euribor 3 mois + 0,70 % de marge

Aliénation, après publicité, à M. Alain LUDWIG, demeurant 27 rue Ballerich à Thal-Marmoutier, du terrain communal cadastré en section 1 – n°262/163 d'une contenance de 3,22 ares– au prix total de 8.000 €uros hors taxes et frais.

Aliénation, après publicité, à M. Jean-Marie HOPFNER, demeurant 12 rue du Hirschberg à St Gall Thal-Marmoutier, du terrain communal cadastré en section 1 – n°103 d'une contenance de 9,09 ares– au prix total de 28.188,09 €uros, frais et taxes en sus.

Fixation des taux d'imposition 2011 : maintien des taux 2010

	Taux 2011
Taxe d'habitation	**13,26%**
Taxe foncière (bâti)	**14,74%**
Taxe foncière (non bâti)	**53,91%**

Approbation du Budget primitif 2011 aux sommes ci-après :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		**480 460,00 €**
	Opérations réelles	383 460,00 €
	Dépenses imprévues	5 000,00 €
	Reste à réaliser année N-1	- €
	Virement à l'investissement	92 000,00 €
	Opérations d'ordre	- €
Recettes		**480 460,00 €**
	Opérations réelles	415 460,00 €
	Excédent antérieur reporté	65 000,00 €
	Opérations d'ordre	- €

INVESTISSEMENT

Dépenses		**740 718,70 €**
	Déficit d'investissement reporté	- €
	Dépenses imprévues	22 398,06 €
	Reste à réaliser année N-1	471 814,00 €
	Propositions	246 506,64 €
	Opérations d'ordre	- €
Recettes		**740 718,70 €**
	Excédent d'investissement reporté	197 499,72 €
	Excédent de fonctionnement capitalisé	112 239,89 €
	Virement de la section fonctionnement	92 000,00 €
	Nouvelles propositions	338 979,09 €
	Opérations d'ordre	- €

Requalification du poste d'agent technique en poste d' « agent de maîtrise », emploi à temps complet, à compter du 1er septembre 2011.

Schéma départemental de coopération intercommunale : avis favorable du Conseil municipal pour l'intégration de la commune de Kleingoeft dans la Communauté de Communes de la Région de Saverne.

Les finances communales

P. Lotz, 1er adjoint, chargé des finances

Lors de sa séance du 10 mars dernier, le Conseil municipal a adopté le compte administratif de l'exercice comptable 2010, ainsi que le compte de gestion établi pour le même exercice par M. Martz, notre nouveau comptable public.
D'autre part, la séance du 7 avril a été consacrée à l'examen et à l'adoption du budget primitif de l'exercice 2011, ainsi qu'à la fixation des taux des impôts locaux revenant à la Commune.
Les procès verbaux afférents à ces délibérations sont reproduits pages 4 & 5 du présent « Thal-info ».
Le présent article a pour objet de revenir un peu plus en détail sur le contenu de ces documents budgétaires.

I. Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 2010

La **comptabilité administrative** est tenue au niveau de la Commune ; elle enregistre les opérations d'émissions de titres de recettes ou de mandats (dépenses).
Cette comptabilité permet de suivre en permanence la consommation des crédits ouverts pour l'exercice et de s'assurer du respect des autorisations budgétaires votées par le Conseil municipal. Elle a pour objectif également de retracer, tant en recettes qu'en dépenses, l'exécution du budget et de dégager les résultats budgétaires de l'exercice.
À la clôture de l'exercice budgétaire, l'ordonnateur établit le compte administratif.

Le **compte administratif, établi au niveau de la Mairie** :
– **rapproche les prévisions** ou autorisations inscrites au budget **des réalisations effectives** en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
– présente les **résultats comptables** de l'exercice ;
– est soumis, pour approbation, au Conseil municipal qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

La **comptabilité du trésorier** décrit en permanence la situation patrimoniale de la commune, c'est-à-dire tout ce qu'elle possède, tout ce qu'elle doit (ou ce qu'on lui doit) et la situation de la trésorerie (les disponibilités).
Avant le 1er juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le **trésorier** établit un **compte de gestion** qui **retrace les opérations budgétaires** en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Le **compte de gestion** comporte :
– **une balance générale** de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité) ;
– **le bilan comptable** de la commune, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif.

Le compte de gestion est également **soumis au vote du Conseil municipal** qui peut constater ainsi **la stricte concordance des deux documents** (compte administratif et compte de gestion).

Ces deux documents ont été **examinés par le Conseil** municipal lors de sa séance du 10 mars 2011, qui a pu constater leur **stricte concordance**.

Un **examen plus détaillé** du compte administratif par rapport aux prévisions du budget primitif de l'exercice 2010 permet par ailleurs de dégager et d'expliquer les principales différences par rapport à ces deux documents.

1° Budget de fonctionnement

Le résultat effectif du budget de fonctionnement de 2010 fait ressortir un montant de 472 820 €, dégageant un excédent de clôture de 177 240 € (incluant 50 000 € au titre de l'excédent reporté de 2009).

Cette différence par rapport aux prévisions

- s'explique d'une part par l'application du « principe de précaution », qui, nonobstant l'application stricte du principe de « sincérité » des comptes, conduit généralement à sous-estimer les recettes attendues et à surestimer les dépenses ;

- et porte principalement sur les postes suivants :

a) En recettes :

- la taxe additionnelle aux droits de mutation, prévue au budget initial pour 7 565 €, nous a été attribuée pour un montant de 16 147 € ;

- diverses dotations (solidarité rurale, Fonds départemental de la taxe professionnelle), non inscrites au budget primitif (car non encore connues) nous ont été versées pour un montant de 18 000 €.

b) En dépenses :

- les « dépenses imprévues » (5 000 €) prévues initialement n'ont pas été nécessaires.

Le résultat d'exploitation a été **affecté** par virement à la section d'investissement pour un montant de 112 200 € et en excédent reporté pour un montant de 65 000 €.

2° Budget d'investissement

L'année 2010 a vu la réalisation, totale ou partielle, d'investissements importants déjà prévus au budget 2009, tels que :

- l'agrandissement du « Mille-club » et la mise aux normes de la cuisine (ces travaux sont en cours d'achèvement et seront définitivement livrés début juillet) ;

- le revêtement macadam du trottoir de la rue Erlenhof ;

- la mise en place de panneaux de signalétique.

II. Budget primitif de l'année 2011

1° Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de 2011, en l'absence d'éléments nouveaux, se borne à une actualisation de celui de 2010. Ainsi, son montant global a-t-il été fixé à 480 460 €.

2° Budget d'investissement

Pour l'année 2011, le principal poste d'investissement concerne l'achèvement des travaux du « Mille club » dont on rappelle qu'ils sont financés pour un montant important par diverses subventions :

- du Conseil Général, pour 122 000 €,

- de la COMCOM de Saverne pour 100 000 €,

En attendant le versement de ces subventions (après achèvement des travaux), il a été nécessaire d'avoir recours à un « prêt relai » pour un montant de 250 000 €.

Un autre poste de dépense important inscrit au budget 2011 concerne la réfection totale de la chaussée du « Rebrain » pour un montant de 90 000 € hors taxe.

Malgré ce budget d'investissement conséquent, **aucun relèvement des taux communaux** des impôts locaux n'a été décidé. Ces impôts n'augmenteront en 2011 qu'en raison de la revalorisation des valeurs locatives foncières prévue par la loi de finances pour 2011 et suite aux taux fixés par les autres collectivités bénéficiaires (Région, département, ComCom et syndicats intercommunaux).

PCS de THAL

Plan communal de Sauvegarde

Compte tenu des responsabilités des Maires en matière de sécurité publique, il convenait de prévoir, parallèlement à l'information des habitants, l'organisation d'un dispositif de traitement des crises à l'échelon communal.
Cette structure de crise doit permettre de faire face aux premiers instants de tout événement, moments où les communes peuvent être isolées et démunies.
C'est l'objet du **plan communal de sauvegarde** (PCS) d'anticiper sur la survenue éventuelle d'une crise communale.
A la demande de la Sous préfecture de Saverne, l'équipe municipale a ainsi procédé à l'élaboration d'un tel plan, qui a été approuvé par arrêté municipal du 31 janvier 2011.

Préalablement à l'élaboration de ce plan, il a été nécessaire de définir les risques particuliers auxquels notre commune est susceptible d'être exposée. Tel a été l'objet du **« DICRIM » - Document d'information communale sur les risques majeurs.**

I. DE QUOI S'AGIT-IL ?

1° Le DICRIM

L'objectif du DICRIM est de rendre le citoyen conscient des risques majeurs auxquels il peut être exposé et de ce qu'il doit faire en situation de crise.
Les différentes informations du DICRIM permettent de dresser un **panorama des phénomènes recensés** sur la commune et susceptibles d'entraîner des dommages. Elles déterminent les zones à risque, qui sont cartographiées dans le document final.

Le document recense les **mesures de prévention existantes** :
- prise en compte du risque dans l'urbanisme (PPR ou PLU),
- affichage du risque,
- plan particulier de mise en sûreté, annonce de crue.

Il rappelle également les **consignes de comportement à adopter en cas de crise** et signale les **mesures de prévention** accessibles aux particuliers.

Après un rappel des dispositions relatives à l'alerte (activation du signal d'alerte par la sirène, description de la procédure vigilance météo), le document recense les différents risques majeurs qui au **niveau de notre commune** sont :
- le risque tempête,
- le risque feux de forêt,
- le risque inondation,
- et le risque transport de matières dangereuses.

Pour chacun de ces risques, le DICRIM :
- précise les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre ainsi que les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque,
- et indique les consignes de sécurité individuelle à respecter.

Le DICRIM peut être **consulté en Mairie** aux heures d'ouverture.

2° LE PCS (PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE)

Certaines communes soumises à des risques majeurs localisés ont **l'obligation d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde**. Il s'agit des communes dotées d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) prévisibles approuvé ou comprises dans le champ d'application d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI). Le PCS est un **outil utile au maire dans son rôle d'acteur majeur de la gestion d'un événement de sécurité civile**.

Il s'agit, avant l'événement, de **se préparer, s'organiser, se former et s'entraîner pour être prêt si nécessaire**. Le PCS définit les bases d'un dispositif dont l'ambition n'est pas de tout prévoir mais d'**identifier et d'organiser par anticipation les principales fonctions et missions pour faire face à toutes situations**.

Au **niveau de la commune**, le PCS permet :

- **d'évaluer la situation** : que se passe-t-il sur le terrain ? Les évolutions possibles ?
- d'**alerter** : les services de secours, la préfecture, la population concernée.
- de **mobiliser** : les équipes municipales pour assurer les actions urgentes.
- de **mettre en sécurité** : participer à la mise en place des périmètres de sécurité, à la diffusion des consignes et l'évacuation de la population si nécessaire…
- **d'héberger et ravitailler** : préparer les bâtiments municipaux pour recevoir les personnes déplacées…
- de **renseigner les autorités** : rester en relation avec la préfecture.
- enfin, de **communiquer** : participer à l'information permanente de la population, répondre aux sollicitations des médias…

II. COMMENT CELA FONCTIONNE

Le PCS est **mis en œuvre dans le cadre d'une « Cellule communale de crise ».**

Les informations figurant dans le PCS concernent :

➢ **l'organisation du PCS** :

- la liste des personnes devant prendre part au dispositif, leurs coordonnées personnelles (annuaire opérationnel régulièrement mis à jour) et leurs responsabilités sous forme éventuelle d'un organigramme,
- les modalités pour les contacter rapidement (schéma d'appel en cascade, utilisation d'un automate d'appel…),
- les actions que chacune de ces personnes (ou groupes de personnes) doivent réaliser,
- le lieu dans lequel le Poste de Commandement Communal va se réunir et les modalités de sa mise en œuvre (liste du matériel nécessaire…).

➢ les **informations "techniques" nécessaires pour la mise en œuvre des missions de terrain** :

- la liste des moyens d'alerte et les modalités de leur utilisation pour assurer une diffusion rapide de l'alerte à la population,
- la liste des bâtiments pouvant servir au relogement, leurs capacités, les modalités pour les utiliser,
- la liste des moyens matériels disponibles sur la commune et les modalités de leur mise en oeuvre,
- les risques identifiés sur la commune, les différents enjeux menacés (écoles…), la liste des personnes vulnérables, les mesures particulières à mettre en oeuvre…

Au niveau de la Commune de THAL, le PCS comporte :

➢ des **informations générales sur la commune** :

- l'organigramme de la municipalité,
- des informations relatives à la population,
- la liste des lieux d'accueil d'enfants ou de personnes fragilisées,
- la liste des personnes sous surveillance médicale ou nécessitant des soins à domicile réguliers,
- la liste des hameaux et maisons isolées de la commune,
- la liste des établissements recevant du public, des entreprises et des manifestations régulières.

➢ la **description du dispositif communal de crise**, et plus spécialement :

- l'implantation du poste de commandement (mairie ou autre lieu prévu à cet effet),
- les missions du Maire, du secrétariat et des autres responsables intervenant dans la gestion de la crise.

➢ en **annexe un certain nombre des renseignements utiles**, notamment :

- un annuaire de crise (identité et coordonnées téléphoniques des responsables : membres de la cellule de crise, personnel technique de la commune, personnel médical susceptible d'intervenir, etc.),
- les moyens logistiques recensés au niveau de la commune (matériels de levage, tronçonneuses, véhicules, etc.),
- divers modèles d'arrêtés (de réquisition, d'interdiction de circuler, etc.).

Coupe en forêt

Point sur la récolte de bois 2011

Notre commune est propriétaire de 92 ha de forêt dont 84,50ha se trouvent sur le ban communal de Haegen et seulement 7,50ha sur le ban de Thal (Erbholtz).
Le plan de gestion a été confié à l'ONF et renouvelé pour 20 ans en 2004.
Tous les ans, l'ONF présente au Conseil Municipal son programme de travaux et de coupes.
Ainsi, le programme de coupes prévu en 2010 au Erbholtz a été reporté en raison des cours du bois jugés trop bas, d'autant que cette parcelle comptait les plus belles pièces.
Lors de la présentation en décembre 2010 du programme 2011, les cours du bois avaient amorcé une remontée sensible et le Conseil Municipal à l'unanimité a donné son accord pour le programme de coupes au Erbholtz.
La quantité estimative de l'opération s'élevait à 660m3 pour la parcelle Erbholtz et 90m3 provenant de diverses autres parcelles.
Le bilan de ces coupes se décompose, à ce jour, comme suit :

	Recettes	***Dépenses***
Produit vente bois d'œuvre	***35 747,44***	
Produit vente fond de coupe	***6 480,00***	
Travaux d'exploitation (abattage, façonnage et débardage)		***18 284,38***
Total	***42 227,44***	***18 284,38***
Bilan de l'opération	***+ 23 943,06 €***	

Viendront en déduction de ces recettes, les frais de gardiennage qui s'élèvent à 10% du montant des recettes de l'année (ventes de bois, produits de la chasse et concessions des sources).
Certaines années, des travaux patrimoniaux sont nécessaires (travaux de sylviculture, entretien des chemins et des parcelles, …) ou comme, cette année, la création d'une piste qui fera la jonction entre le Schaeferplatz et l'abri à sel au Rebrain.
En effet compte tenu des recettes conséquentes de la vente de bois 2011, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de faire exécuter ces travaux d'investissement dont le coût se monte à 3.900€ TTC. Cette piste offrira de meilleures conditions d'exploitation pour le futur.

Travaux ...au cœur du village

Les membres du Conseil Municipal l'avaient surnommé le « poulailler ». Il faisait partie du décor et avait son utilité jadis. Les nouveaux locataires manquant de places de stationnement, la municipalité a décidé de le démolir, de reconstituer un mur en pierres sèches et de nettoyer l'existant.
Les travaux de raccordement du nouveau périscolaire aux différents réseaux ont duré un temps certain, en l'occurrence la réfection de la tranchée longeant le parking. Mars a enfin vu sa réalisation.

Les travaux de l'EPAHD avancent et ce type établissement nécessite des équipements modernes de l'information. Aussi des travaux de renforcement du réseau ont été entrepris pour permettre aux futurs résidents de bénéficier d'une ligne téléphonique personnelle et d'un accès internet. Voilà l'objet des travaux réalisés courant avril. La commune en a profité pour refaire les trottoirs sur un tronçon allant de la salle Jeanne d'Arc jusqu'à l'ancienne forge.

La restructuration du Mille Club touche à sa fin. Les finitions, les oublis éventuels, les imprévus aussi et les malfaçons à reprendre, font parties des péripéties qui émaillent un chantier d'une telle ampleur. Le résultat est néanmoins concluant.

Des travaux ont été entrepris rue des bergers pour pallier aux problèmes de ruissellement des eaux pluviales dans cette rue à forte pente. La somme investie par la commune s'élève à 4.708 € HT

Lors de la période de fenaison 2010, un agriculteur avait arraché avec sa remorque chargée de balles de foin, la rambarde du pont devant la mairie. Suite à ces dégâts, de la compétence du Conseil Général route départementale oblige, la Municipalité avait souhaité remplacer l'ensemble et en avait fait la demande. Suite à l'avis favorable du Conseil Général pour le modèle standard, nous avons décidé, moyennant un surplus, d'opter pour le modèle en place depuis février 2011. Nous n'avons pas regretté ce choix.

Home St Joseph

Fin d'une époque, une nouvelle ère commence…

Après 39 années d'exploitation, les locaux du Home Saint Joseph vont se vider le 21 juillet prochain pour laisser la place aux différents corps de métiers qui s'attèleront à mettre ce bâtiment aux normes actuelles durant une période de 14 à 16 mois en fonction des aléas du chantier.

Aile actuelle à restructurer

Nouvelle entrée du SSR Home St Joseph

Ce n'est qu'au terme de ces travaux (à compter du 1er janvier 2013) que l'EHPAD, établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, ouvrira enfin ses portes aux premiers résidents.

Tout le personnel, malgré la surcharge de travail liée au déménagement, se réjouit de pouvoir intégrer des locaux neufs, fonctionnels et avenants à compter de la réouverture le 16 août prochain.

Nous continuerons pendant encore 18 mois à accueillir des patients âgés en soins de suite et de réadaptation, mais dans les locaux neufs.

La maison aura alors une capacité d'accueil de 82 places, toutes en chambres individuelles.

Un salon d'étage

Une unité protégée de 12 places sera réservée aux personnes atteintes de troubles cognitifs (unité Alzheimer).

Le Plan Local d'Urbanisme

Le PADD

Au cours des réunions mensuelles animées par M. Thibaut DE BONN Directeur d'étude de TOPOS et Mme Michèle BECK , Chargée d'études en urbanisme de la DDT de Bouxwiller (Direction Départementale des Territoires), le PADD a été arrêté comme suit. Lors des dernières réunions, les membres présents du Conseil municipal ont procédé à l'élaboration du règlement et des dispositions applicables aux différentes zones.

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

L'objectif du PADD est de répondre à la question suivante : « *Quel village voulons nous habiter et laisser à nos enfants ?* »

Il va permettre de fixer les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.
Il s'agit d'un document synthétique qui aborde différentes problématiques dans des termes simples, compréhensibles par tous.
Il s'attache à des thématiques générales, telles que :

- L'habitat, avec la définition d'une politique foncière à appliquer dans le cadre du développement communal,
- La réflexion sur la politique de transports et de déplacements,
- Le développement des communications numériques,
- La réflexion sur l'équipement commercial,
- Le développement économique et les loisirs, sur les équipements publics,
- La définition des priorités en matière de protection et de mise en valeur du milieu naturel.

Il fixe également des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain, en cohérence avec les orientations du SCOT.

Les objectifs affichés dans le PADD devront être retraduits dans l'ensemble des documents du PLU, notamment le zonage et le règlement.

C'est également sur la base de ce PADD que le PLU pourra être révisé et modifié à l'avenir.

Les cinq grands objectifs identifiés par la commune sont synthétisés ci-dessous :

Synthèse des objectifs du PADD

▪**Objectif n°1: Préserver la diversité et la richesse des milieux et des paysages naturels**
La commune souhaite préserver les éléments naturels remarquables de la commune, tels que les vergers, les zones humides, le Mosselbach et sa ripisylve, ainsi qu'un paysage ouvert et aéré.

▪**Objectif n°2 : Recréer une centralité**
La commune souhaite mettre fin à l'étalement urbain le long des voies, en faisant le choix d'extensions mesurées, en nombre et en surface. Elle souhaite également créer des liaisons douces entre les secteurs d'urbanisation future et le centre du village.

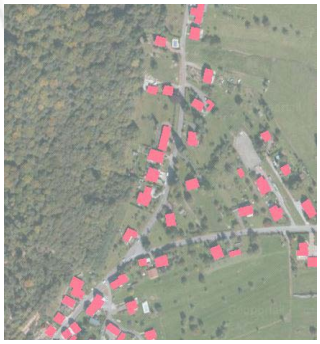

▪**Objectif n°3 : Privilégier une évolution démographique réaliste tenant compte du potentiel de densification**
La volonté des élus est de conserver un rythme de croissance proche de ce que la commune a connu ces dernières années, l'objectif étant d'approcher les 900 habitants à l'horizon 2025, notamment grâce au comblement des « dents creuses » de la commune.

▪**Objectif n°4 : Encourager la mise en œuvre d'un urbanisme durable, respectueux du paysage urbain**
La commune souhaite conserver un cadre de vie « rural », en favorisant l'intégration des futures constructions à l'existant, en valorisant les espaces verts urbains ou encore en permettant la restauration du patrimoine communal.

▪**Objectif n°5 : Un niveau d'équipement à préserver et à conforter**
La commune souhaite maintenir les différentes activités (économiques, services) déjà présentes dans la commune tout en permettant leur développement et l'accueil de nouvelles activités, dans une volonté d'accessibilité et de sécurité pour tous.

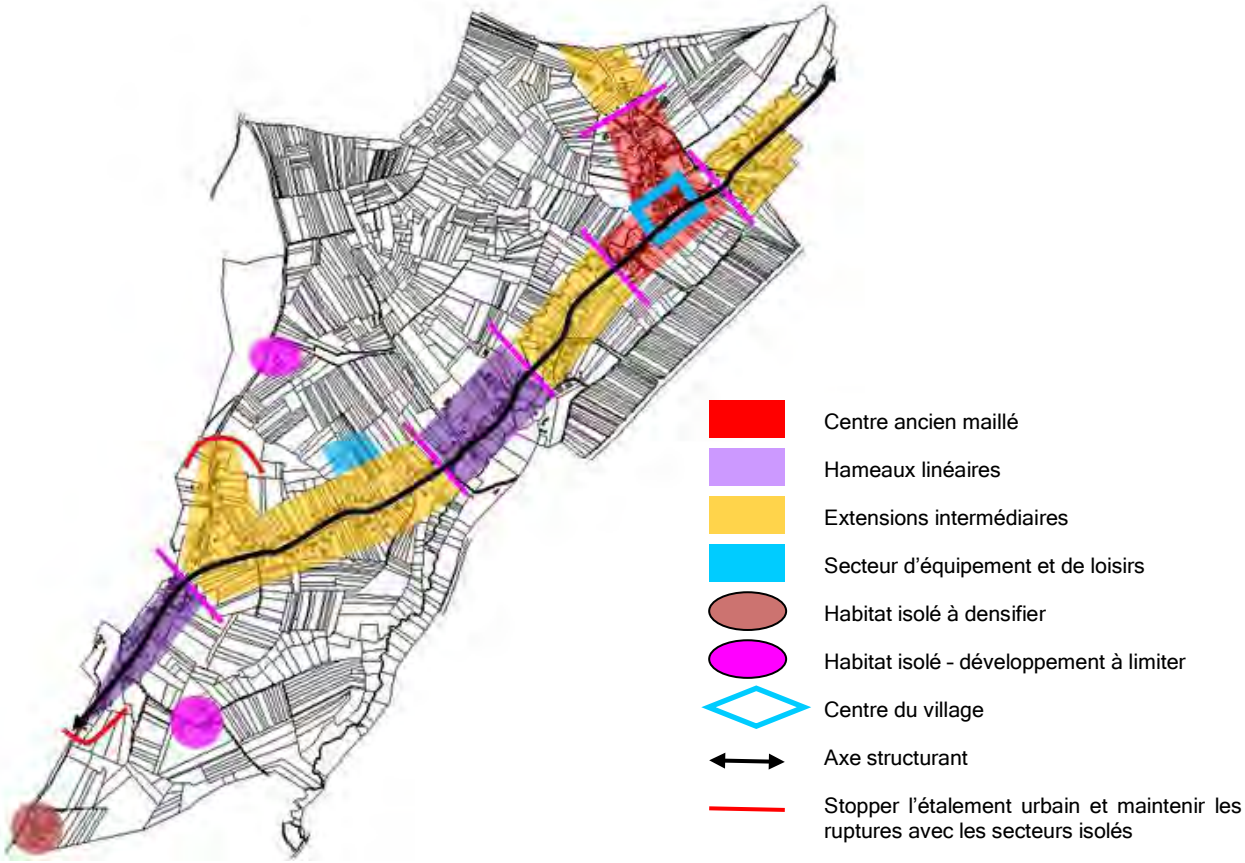
Centre ancien maillé
Hameaux linéaires
Extensions intermédiaires
Secteur d'équipement et de loisirs
Habitat isolé à densifier
Habitat isolé - développement à limiter
Centre du village
Axe structurant
Stopper l'étalement urbain et maintenir les ruptures avec les secteurs isolés

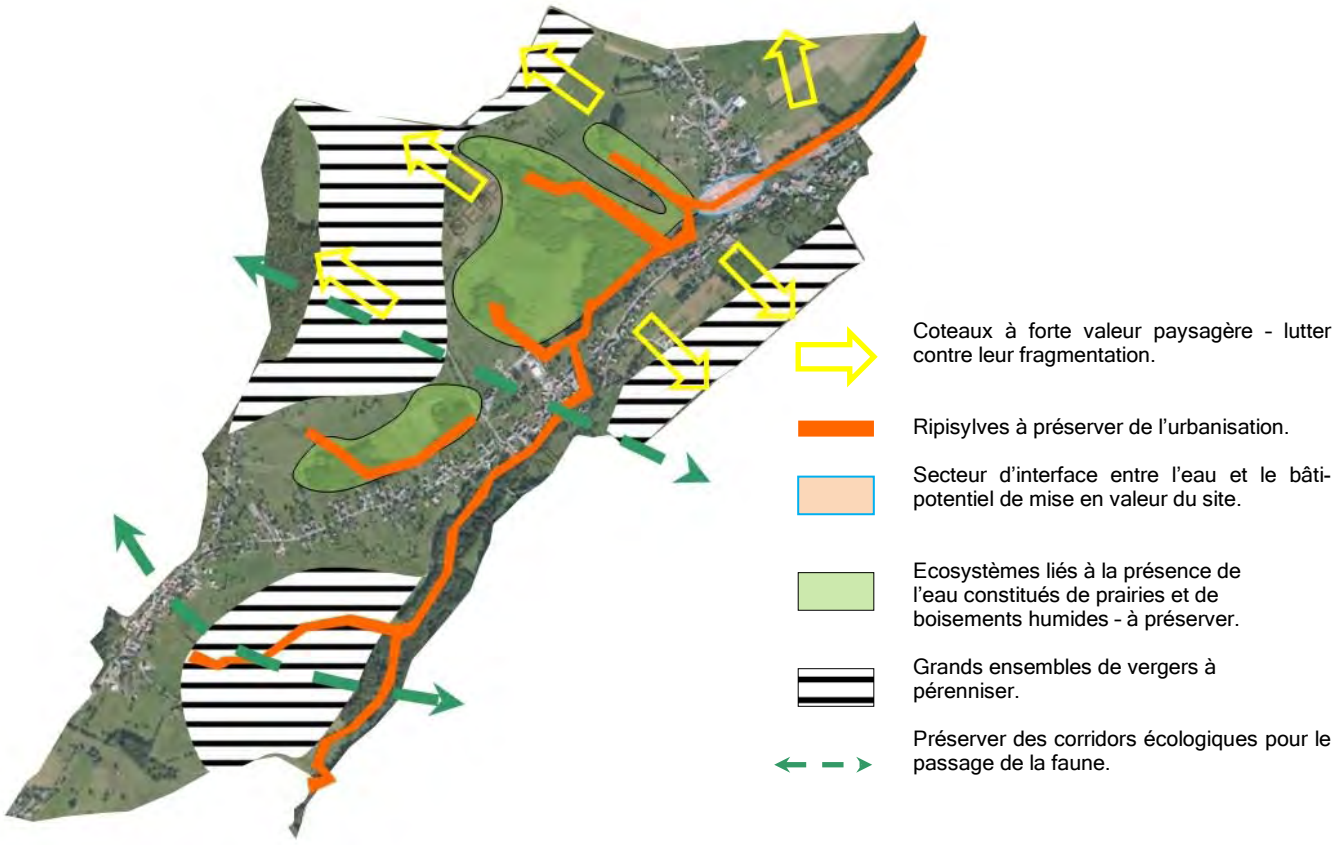
Coteaux à forte valeur paysagère - lutter contre leur fragmentation.
Ripisylves à préserver de l'urbanisation.
Secteur d'interface entre l'eau et le bâti- potentiel de mise en valeur du site.
Ecosystèmes liés à la présence de l'eau constitués de prairies et de boisements humides - à préserver.
Grands ensembles de vergers à pérenniser.
Préserver des corridors écologiques pour le passage de la faune.

Les Vœux du Maire

Fidèle à la tradition instaurée il y a trois ans, le Maire et son Conseil Municipal invitaient la population, les forces vives de la Commune et les nouveaux arrivants, aux « vœux du maire ».
Pas moins de 150 personnes se sont déplacées à ce moment de convivialité et parmi les invités on reconnaissait Mrs le Député Emile Blessig, le Sous-Préfet Bianchi et le Conseiller Général Joseph Cremmel.

Dans son discours de mi-mandat, Jean Claude Distel rappela les travaux réalisés à ce jour et à venir. Il ne manqua pas de remercier tout particulièrement les personnes activement engagées au sein de la commune et remis à cet effet quelques présents. M. le Sous-Préfet ne manqua pas de rappeler combien il est sensible à la solidarité présente au niveau de Thal par la présence du futur EHPAD du Home St Joseph, le service des soins infirmiers et la maison Béthléem.

Un hommage particulier fut rendu à la championne locale Céline Distel, qui, au courant de l'été 2010, a brillé sur les pistes d'athlétisme de Barcelone lors du championnat d'Europe. C'est parée de sa médaille de bronze conquise avec l'équipe de relais féminin du 4 X 100 m, qu'elle a découvert et commenté les images de sa course. Moment d'émotion garanti pour l'ensemble des convives présents.

Fleurissement de la commune

Il régnait une certaine effervescence en ce mercredi matin dans l'atelier municipal !
Tous les ingrédients étaient rassemblés depuis la veille :

- du terreau neuf,
- des jardinières neuves,
- des fleurs nouvelles, colorées et variées !

Et nous voilà prêts pour la plantation de quelques 350 plants !

- 13 jardinières pour la rambarde
- 3 autres pour la forge
- 1 autre pour les escaliers menant à la mairie !
- 12 autres jardinières pour les différents ponts.

Il nous restait à aménager l'espace devant la fontaine de St Gall, à remplir les bacs,….
La journée fut bien remplie !

Franceline et Jean-Hubert ont aménagé le Com-Com plätzel ! Quelle belle réussite !

MERCI d'avance à toutes les personnes qui, pendant l'été, prendront soin de nos fleurs !
MERCI aussi à toutes les personnes qui fleurissent leur maison et rendent notre village attrayant.

Trophée Com Com

C'est lors des vœux du Président de la Communauté des Communes de Saverne que le Maire de Thal eut droit à une agréable surprise. En effet, M. Kaetzel lui remis le trophée de la Com Com que l'ensemble des représentants de cette communauté a tenu à attribuer à la commune de Thal Marmoutier. Ce prix récompense la commune la plus engagée dans la culture de l'intercommunalité et reconnaît l'ensemble du travail et l'investissement régulier des représentants de Thal au sein du bureau, des différentes commissions et lors des nombreuses réunions.

Elections Cantonales

Jean Claude WEIL, conseiller général du canton de MARMOUTIER tient sa permanence tous les lundis soirs à partir de 20h à la mairie de MARMOUTIER
Courriel : **weil.jc@orange.fr**

Résultats THAL 1er tour

inscrits	633	
votants	316	49.92%
exprimés	300	

CREMMEL MA UMP	131
WEIL SE	66
SCHLIFFER EE LV	42
CHARTIER FN	61

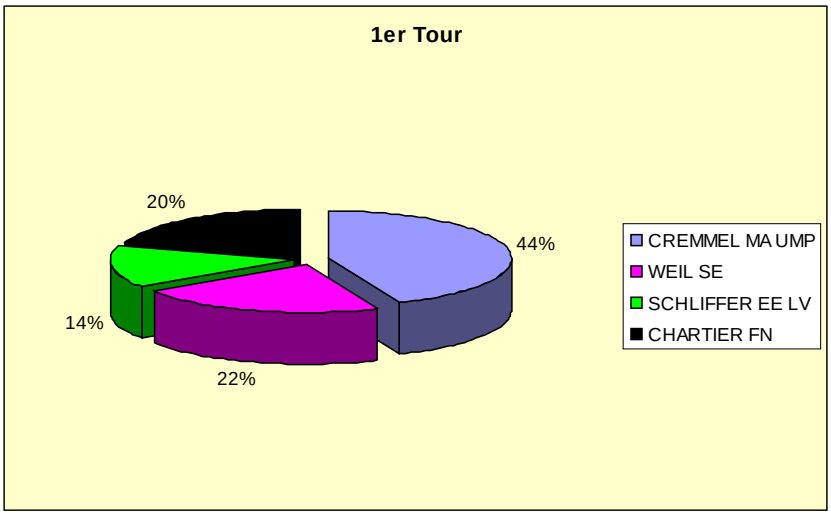

2ème tour

inscrits	633	
votants	283	44.71%
exprimés	255	

CREMMEL MA UMP	149
WEIL SE	106

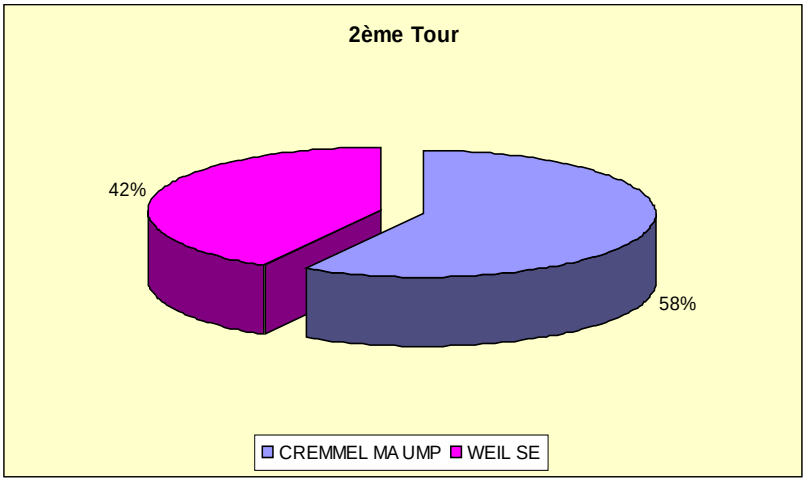

Fête des aînés 2011, un grand cru

C'est désormais inscrit au calendrier ; le 8 mai démarre avec sa traditionnelle cérémonie du souvenir et c'est avec la fête des aînés que se poursuit et s'achève la journée.

Mais que d'inquiétudes avant le jour J !!!
Avec les travaux en cours, beaucoup de préparatifs étaient indispensables !
Alors une équipe de bénévoles, secondée par Valérie, Jean Pierre et Roland s'est retroussée les manches pour nettoyer la salle Jeanne d'Arc !
Et enfin, au matin du 8 mai, la salle fut prête, propre, pimpante ….avec une décoration confectionnée par les aînés de la Gungelstub !
Rien ne manquait, papillons, fleurs, bonne humeur, tout était en couleur même le sourire des invités !
Le maire souhaita la bienvenue à toutes les personnes présentes.
S'en suivit un bon repas… Toutes les assiettes étaient vides à leur retour en cuisine… .Le repas était excellent, l'appétit également…..
Pour égayer l'après-midi, une troupe de jolies jeunes filles proposa des danses de l' Ile Maurice et invita quelques vaillants seniors à les suivre….
En fin de journée, les invités sont retournés chez eux avec un petit cadeau, non sans avoir remercié toute l'équipe municipale pour cette belle journée.

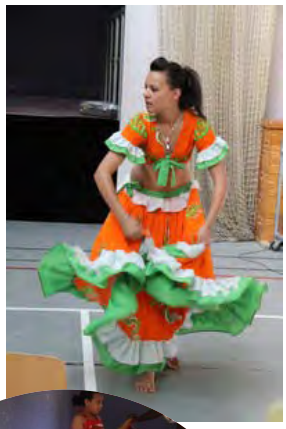

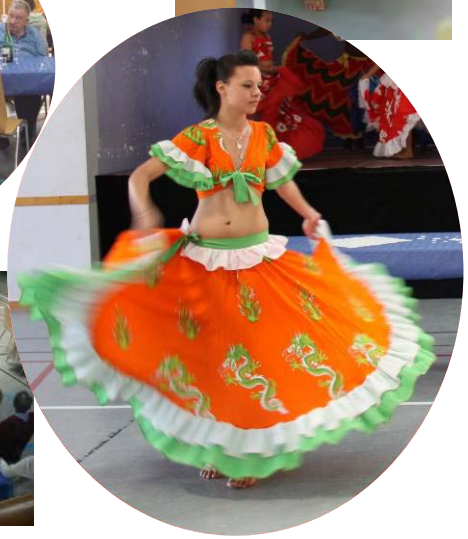

La grange dîmière de Schwebwiller.

La situation géographique privilégiée[1] du lieu explique que les bénédictins de Marmoutier choisirent cet endroit pour y installer un "Melcker"- marcaire. Au fil des générations, la vacherie-laiterie devint métairie marchiale[2] ; l'augmentation démographique aidant, la ferme devint une petite communauté. Le Père Abbé mettait alors à la disposition de chaque chef de famille autant de terres que celui-ci était en mesure de cultiver pour son compte. En contrepartie des terres prêtées, il demandait un loyer en nature correspondant à dix pour cent des récoltes et une participation aux travaux agricoles des terres de l'abbaye. Le métayer devint le responsable administratif de la communauté villageoise appelé "meier"[3].

Ce règlement du " dixième dû " nécessita la construction d'un entrepôt de stockage des produits de la terre avant leur transfert dans les granges et caves de Marmoutier. Au cours des générations, cette maison fit l'objet d'aménagements et d'agrandissements. Schwebwiller connut une période de reconstruction à partir de 1604. Après les troubles de la guerre des évêques, l'avenir laissait présager une période faste malgré les tensions religieuses. Ce fut le contraire qui arriva brutalement le 5 janvier 1632. Lors de cette journée funeste, la soldatesque pilla nos trois localités. Schwebwiller, incendiée, fut totalement détruite, et la population décimée. Cette période sombre, où les habitants vécurent dans l'insécurité et la crainte d'autres attaques et sévices, correspond à la guerre de trente ans. L'Alsace, terre de passage, connut encore après des périodes d'insécurité discontinue -liées aux guerres "extérieures"- pendant de longues années.

Nos anciens villages réduits à néant ne commencèrent donc à revivre qu'à partir des années 1685-1705. L'abbaye fit des efforts considérables pour reconstruire les bâtiments ayant une importance économique. La grange en faisait partie et des pierres récupérées de l'ancienne métairie détruite furent réutilisées. Le bâtiment abritait un petit logement avec cave pour le gardien et sa famille. La grande porte à plein cintre mesurait **12 pieds (~3,73 m)** de haut et **10 1/2 pieds (~3, 26m)** de large ; les chasse-roues du porche réduisaient le passage à **9 1/2 pieds**. Ses éléments en grès portent les initiales HH du tâcheron qui les réalisa.

Avec la renaissance de la Marche, l'espérance d'une période prospère et tranquille s'annonçait. Hélas, quelques décennies plus tard, la grange fut le témoin muet des exactions et cruautés des pandours[4] qui restèrent gravées, deux siècles durant, dans la mémoire villageoise. Deux générations plus tard, en 1789, la révolution confisqua tous les biens conventuels[5] qui furent, peu après, vendus aux enchères. La grange devint propriété privée et les travaux d'améliorations intérieurs et d'agrandissement furent poursuivis tout au long du XIX^{ème} et une partie du XX^{ème}siècle. La construction se transforma ainsi en un petit corps de ferme.

Sur la clé de l'encadrement de porte de la cave sont gravés le millésime 1794, et les initiales BR et CD des premiers propriétaires. Ce sont celles du couple Peter (parfois

[1] Une rivière et des pâturages forestiers qui furent déboisés et constamment agrandis. Lieu déjà mentionné au X^{ème} siècle sur l'original de la charte copiée par l'abbé Celse.
[2] Appartenant à la Marche, nom donné dans le sens de Territoire.
[3] Chargé par les autorités de l'administration de la communauté ; il fixait les dates de travail sur les terres abbatiales, et désignait les personnes requises. Il veillait aussi au règlement de la dime.
[4] Cavalerie hongroise dont les soldats furent recrutés principalement parmi des condamnés de droit commun qui rodèrent dans la région où beaucoup d'endroits portent leur nom. Avant la seconde guerre mondiale, certains anciens menaçaient encore les enfants, qui n'étaient pas sages, de l'arrivée des manteaux rouges…
[5] biens appartenants au couvent, à l'abbaye.

écrits avec un b) Rauner et Catherine Distel. Par suite de successions et de mariages, ce sont les époux Joseph Oberlé et Anne Marie Schmitt de Schwebwiller, mariés en 1868, qui en devinrent propriétaires. Leur fille cadette, prénommée Octavie, mariée à Charles Hopfner en 1899, y vécut jusqu'à son décès en 1944.
La maison fut vendue et Joseph Brill, employé à la SNCF, l'acquit avec son épouse Albertine Flecksteiner. Durant sa carrière, ils changeaient de domicile au gré de ses affectations et c'est ainsi que leur fils Raymond naquit à Metz en 1926. Ce dernier convola en justes noces avec Hélène Strub en 1954. Domicilié à Saverne, il ne renia jamais ses racines et resta durant toute son existence un thalois de cœur. Il eut le mérite de faire rénover, il y a quelques années, la petite chapelle implantée en bord de rue dans l'angle de la propriété.
La maison, trop longtemps inhabitée, avait trop souffert et sa destruction était devenue inévitable…
Audrey, sa petite fille, a choisi cet endroit pour y faire construire une nouvelle maison …

Lors des travaux de démolition démarrés début mai dernier, cette vieille bâtisse, comme dans un dernier sursaut, aura encore livré de petits secrets qui nous laissent entrevoir et deviner des bribes de l'histoire villageoise perdues par la mémoire collective …

Jean Louis Ritt

Nos sapeurs-pompiers

Théâtre en janvier

Ceux qui avaient répondu à l'invitation de nos pompiers n'ont pas été déçus. Comme d'habitude, les acteurs chevronnés de la troupe de Steinbourg ont donné le meilleur d'eux-mêmes au service d'une pièce bien ficelée « So viel Krach in einer Nacht » Tous les ingrédients étaient réunis pour faire passer une excellente soirée aux adeptes du théâtre dialectal.

Manœuvre en juin

Afin de rester opérationnel, nos sapeurs pompiers ont procédé, récemment, à une manœuvre à Haegen. C'est le garage Citroën de cette localité, qui a prêté son cadre à cet exercice. Lutte contre l'incendie fictif et évacuation de personnes étaient au programme de la soirée.

Des nouvelles de la stub

Depuis la reprise en janvier, nous avons fêté beaucoup d'anniversaires, à coup d'excellents gâteaux ……bredeles, galettes des rois, beignets, rien ne manque !

Le goûter reste un moment incontournable…..

Pendant que les uns jouent aux cartes, les bricoleuses s'affairent et de nouvelles idées prennent naissance…..

Et si on se lançait dans une vente de Pâques ? Aussitôt lancée, aussitôt adoptée….et voilà que les bricoleuses motivées retroussent leurs manches…..

La semaine de Pâques, nous avons installé notre stand sur le parking à côté des stands du marché hebdomadaire.

Pas moins de70 laemeles ont été vendus, sans oublier les broderies, les cartes et les cœurs….

Que du bonheur pour les acheteurs !

Fin avril, nous avons décidé d'acquérir une presse à découper ……et quelle fut grande notre surprise, tant de possibilités de découpage……Et si on décorait les tables du 8 mai, aussitôt dit, aussitôt fait !

On ne s'ennuie pas à la Stub, bientôt nous partons en excursion.

Le Marché

Passera-t-il l'été ??? Il s'agit évidemment de notre marché hebdomadaire !!! Voilà la question que se posent nos plus fidèles commerçants ambulants. Sa survie ne dépendra que de votre fréquentation !!!

Rappel des horaires :

les mardis de 16h à 19h30

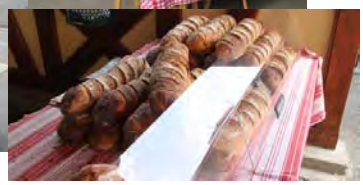

Le clin d'œil des Randonneurs.

La mäikur nous a menés cette année sur un circuit dans le massif du Hohneck. L'équipe était au rendez-vous le 14 mai à 8h30 au col de la Schlucht.
D'un pied ferme, nous nous sommes engagés sur le sentier des roches qui longe les pentes abruptes du Montabey et des Trois-Fours. Les vues vertigineuses de ce sentier accidenté ont généré quelques appréhensions, dépassées avec brio par nos septuagénaires.

Au Frankenthal, nous avons admiré les pensées jaunes et violettes et dérangé un chevreuil en train de goûter les herbes fleuries d'alpage. La pause repas à mi-chemin du Hohneck (1 362 m) nous a requinqués ; une averse subite nous a amenés d'un pas rapide vers le restaurant d'où le panorama, un mur de pluie fouettée par une bourrasque, nous fit d'autant plus apprécier le bon café chaud !
Grâce à une accalmie, les plus vaillants surprirent deux chamois en passant par le Kastelbergwasen pour descendre vers le lac du Schiessrothried. L'autre équipe se dirigea directement vers l'hôtel Schallern par un sentier rocailleux offrant une riche flore alpestre dont l'anémone pulsatille blanche, espèce rare et protégée.
Le dîner nous a réunis autour d'un repas traditionnel de la vallée, et s'est terminé en "Làchkur". Les cloches des vaches vosgiennes, dont la transhumance avait eu lieu la veille, nous ont réveillés le dimanche matin. Un panorama exceptionnel s'étendait sous nos fenêtres : du Gaschney au Kahlenwasen, Mittlach et en toile de fond, la Forêt Noire.
Le second jour, nous avons découvert les belles cascades blanches du Stolz-Ablass qui jaillissent d'entre les roches noires avant d'aborder la réserve naturelle du Frankenthal, l'un des plus pittoresques sites de la vallée de Munster avec ses sous-bois illuminés par la blancheur de l'ail d'ours et l'aspérule odorante.
Le soir nous avons quitté le col de la Schlucht, fatigués, mais le cœur content et une tête pleine d'images superbes.

Les sorties du mardi sont tout aussi revigorantes.
Entre nous, nous soupçonnons Pierre notre guide, d'avoir la cote auprès de son patron St.Pierre, car ce dernier nous a épargnés des averses presque à toutes les sorties. Nous avons déjà effectué la plupart des circuits circulaires proposés par les deux cartes de la région de Saverne - La Petite Pierre.
Voici nos sorties favorites de ce printemps :

- La Grotte St. Vit, dont la rocaille est éclatante de couleurs en cette saison, grâce à l'entretien des massifs par des bénévoles.
- Le tracé du Wasserwald au rocher du muguet.
- Le parcours des Roches Plates, Rocher du Faucon, du Sanglier et des Dames.
- L'itinéraire du Himberfelsen, le Rutschfelsen (rocher à glissade), la Croix du Loup passant au pied du Rocher du Dabo.
- Et tant d'autres ….

La beauté de ces paysages nous recharge en énergie vitale, et la bonne ambiance du groupe nous apporte une bonne dose de rire et de bonne humeur ! Avis à toutes les personnes qui souhaitent se joindre à nous. Pour rappel : rendez-vous tous les mardis à 13H30 à St GALL, rue du Hirschberg au n°10 chez Pierre.

Merci à Pierre pour ces sorties qui nous permettent de découvrir ces merveilles cachées dans les profondeurs de nos forêts.

Toute l'équipe

SORTIE en Forêt Noire

Notre excursion a eu lieu le 9 juin. De bonne heure, nous avons pris le bus avec notre fidèle chauffeur Hubert et nous voilà en route pour le Titisee.
Vers 10h, premier arrêt, 1er coucou en vue, 8 m de haut et un mécanisme très impressionnant. S'en suivra une dégustation de vin de myrtilles……et voilà quelques sous qui tombent dans l'escarcelle du marchand de « Kuckucsuhren » et autres spécialités du Schwartzwald !
A Schonach nous visitons le coucou la plus grande « Kuckucsuhr » au monde …Quelques photos s'imposent…..
Arrivés au Titisee vers 13h, nous nous installons au restaurant où un copieux repas (sans concombre) nous fut servi.

Une brève promenade sur le lac et nous voilà sur une autre rive du Titisee…..et là, shopping pour tous …..Que de fous rires !

Dans l'après midi, un dernier arrêt à Sankt Peter nous permet d'admirer une très belle église et nous profitons de cette dernière pause pour déguster quelques pâtisseries !
C'est vers 20h que nous sommes revenus au village. Merci à tous pour le respect des horaires et des consignes, et un grand MERCI à Hubert.

Hélène peint

Hélène CREMMEL a des origines à THAL et a terminé sa carrière d'enseignante en tant que Directrice de notre école primaire. Elle nous raconte sa belle aventure qu'elle vient de vivre récemment.

« Je peins des fleurs depuis toujours.....Cela fait dix ans que je ne couche plus que des coquelicots sur mes toiles. Pourquoi?
Je me suis inspirée du flacon FLOWER de KENZO, afin de styliser cette fleur emblématique de l'Alsace, l'épurer, la faire mienne!

Lui ressemblerais-je quelque peu ? Après avoir postulé, avec succès au Salon d'Automne des Indépendants au GRAND PALAIS, le plus important salon parisien de l'année; qui a eu ses précurseurs célèbres: Cézanne, Gauguin, Pissaro, Redon… j'ai eu plein de propositions d'expos dans des galeries parisiennes.

Lors du vernissage de mes coquelicots dans la Galerie THUILLIER dans le MARAIS, Mme Jacqueline VERMERE, Présidente de l' Académie : ARTS-SCIENCES-LETTRES vient me trouver, et me demander de postuler, avec son soutien, au "cru" 2011 . *Cette académie soutient en arts tout ce qui est français et de qualité!*-me dit-elle! Voilà que l'on m'octroie la médaille de bronze, sous le patronage de Nicolas SARKOSY. J'en suis très fière et contente !!! »

SITUATIONS SPORTIVES

La saison 2010 – 2011 touche à sa fin. Au cours de cette saison, l'A.S.C. Brotsch avait engagée un total de 10 équipes réparties de la façon suivante :

- 1 équipe « Vétérans » en entente avec Waldolswisheim. Cette dernière termine la saison à la dernière place de son championnat *(2 victoires, 1 nul et 10 défaites)*
- 3 équipes « Seniors » :
  - Equipe I : elle termine à la 8e sur 12 *(5 victoires, 5 nuls et 12 défaites)*
  - Equipe II : elle termine à la 7e place sur 10 *(6 victoires, 3 nuls et 9 défaites)*
  - Equipe III : elle termine à la 10e place sur 12 (4 victoires, 3 nuls et 14 défaites)
- 1 équipe « U19 » en entente avec Romanswiller : cette équipe a évolué en U19A, et termine la saison 2e sur 11 équipes *(10 victoires, 3 nuls et 1 défaite)*
- 1 équipe « U17 » : cette équipe a évoluée en U17 A, et termine la saison à 8e place sur 10 *(4 victoires, 3 nuls et 11 défaites)*
- 1 équipe « U13 » en entente avec Schwenheim :
- 1 équipe « U11 » en entente avec Schwenheim
- 2 équipes de « U09 ».

Les différentes équipes ont connu des succès relativement variés.

EN DEHORS DES TERRAINS

Au cours de cette seconde partie de saison, l'A.S.C. Brotsch a aussi été présente en dehors des terrains de football.

La première manifestation de l'année a eu lieu en la salle polyvalente de Thal-Marmoutier, le dimanche 30 janvier. Il s'agissait du traditionnel « Tournoi de belote ». Depuis maintenant de nombreuses années, les joueurs viennent en nombre pour ce rendez-vous ; cette édition 2011 a rassemblée 200 joueurs. Soit, la plus grande affluence de l'ensemble des « Tournoi de belote » d'Alsace.

Le samedi 25 juin 2011 a eu lieu notre traditionnel « Feu de la Saint-Jean ». Cette manifestation ne pourrait pas se tenir sans le soutien, et l'aide des différentes entreprises (Charpente Hopfner, Transports Brill, Transports Sali), des ouvriers communaux et des bénévoles, qui depuis le mois d'avril ont été en forêt pour vous offrir ce spectacle.

A VOS AGENDAS

Le dimanche 10 juillet aura lieu le 11e marché aux puces dans les rues de votre commune. Vous pouvez dès à présent vous inscrire, en téléchargeant le bulletin d'inscription depuis notre site internet.

A.S.C. BROTSCH

BIRKENWALD HAEGEN REINHARDSMUNSTER THAL-MARMOUTIER

Le Feu de la St Jean

Ils ont eu raison les footballeurs de reporter, d'une semaine, leur feu de la St Jean. La soirée fut douce et agréable. Et que dire de ce beau bûcher, bien que plus traditionnel, mais dont les flammes illuminèrent très longtemps le ciel de Thal, pour le bonheur et le ravissement d'une foule nombreuse. Ephémère et merveilleux « Johanisfir », ce feu accompagne le solstice d'été et de tradition célèbre la St Jean.

La Bibliothèque, 1er lieu culturel

Thal-Marmoutier a la chance de faire partie des 205 bibliothèques du Bas-Rhin qui accueillent petits et grands autours du plaisir de s'évader ou de se documenter, à travers un large choix de livres.

Les vacances arrivent à grands pas ! A nous le temps libre, les randonnées, les voyages, les visites, le farniente…Vous souhaitez vous documenter pour préparer au mieux votre périple ?

Pensez « ***BIBLIOTHEQUE*** » !

Ce service public peut mettre à votre disposition de nombreux ouvrages qui vous guideront dans vos sorties sportives ou culturelles, vous conseilleront ou illustreront les destinations de vos rêves.

N'hésitez pas à venir, à téléphoner à la bibliothèque aux heures de permanence ou à envoyer un mail afin de vous renseigner sur les livres disponibles qui peuvent vous intéresser.

Sous peu, l'accès à la bibliothèque se fera à nouveau dans de bonnes conditions puisque les travaux de la salle s'achèvent.

Par ailleurs, vous pouvez profiter du jour du marché, pour emprunter les documents ou les rendre, puisque l'heure d'ouverture de la bibliothèque a été avancée à 18h30.

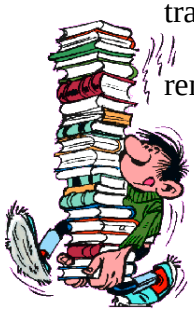

Heures d'ouverture:

-mardi de	18h30 à 20h
-mercredi de	16h à 18h
-jeudi de	16h à 18h

Tél : **03 88 71 15 11**
Mail : **bibliothal@orange.fr**

Attention : Pendant les congés scolaires, la bibliothèque est uniquement ouverte mardi soir de 18h30 à 20h

La bibliothèque sera fermée la semaine du 5 au 11 septembre 2011.

Badminton Club de Thal

Bonjour amis Thalois, la saison de badminton 2010 2011 se termine en juillet, par le bal annuel du 13 juillet, nous comptons sur votre présence, ainsi que sur votre générosité lors du ramassage des tombolas pour cette même fête.

Bilan de la saison 2010-2011 :

*Les équipes inscrites en championnat départemental ont réussi à se maintenir, l'équipe 1 évoluera en D1, l'équipe 2 en D2 et l'équipe 3 en D3.

*Beaucoup de résultats très positifs pour les jeunes. En effet, l'équipe de benjamin inscrite en interclubs jeune a fini **championne du Bas –Rhin**, victoire 4-1 contre l'ASPTT Strasbourg, victoire 3-2 contre Hoerdt, victoire 3-2 contre Eckbolsheim et enfin victoire 4-1 contre le CEBA Strasbourg.
De droite à gauche :-Bruder Léon (Birkenwald) -Muller Mélanie (Thal)-Soulet Julie (Haegen)-Mathieu Maryline (Haegen)-Muller Sébastien (Thal) Manque sur la photo Ernwein Nathan (Reinhardsmunster)

Sur le plan individuel :

BRAVO **<u>à MULLER Mélanie :</u>**

Vice championne du Bas Rhin benjamin, Championne d'alsace simple en benjamin, Championne du Bas Rhin en mixte
Les 3 et 4 juin Mélanie a participé aux championnats de France de badminton où, malheureusement, elle fut éliminée en 16e de finale, en sachant que seulement les vingt meilleures françaises étaient qualifiées.

et à **<u>SOULET Julie</u>**

Vainqueur de la finale départementale du circuit jeune, dans la catégorie Minime alors que Julie est encore benjamine, elle n'a malheureusement pas pu participer à la finale régionale.
Autres jeunes qualifiés pour la finale départementale :
Ernwein Amael (Reinhards.) en poussin, Muller Sébastien (Thal) en benjamin, Freund Jules (Reinhards.) et Velten Jean (Thal) en cadet.

Dates à retenir :

01 juillet	Assemblée générale
04 juillet	Ramassage des tombolas
13 juillet	Bal à la salle Jeanne d'Arc

Et rendez-vous pour la saison 2011-2012 pour de nouvelles aventures.
Créneau loisir le mardi 20h-23h
Créneau jeune le lundi 18h30-20h et mercredi 14h-16h

Pour tous renseignements SUSS Raphaël 03 88 71 17 67
http://badmintonclub.thal.pagesperso-orange.fr/
http://www.facebook.com/group.php?gid=110906646456

Association des Producteurs de fruits

Saverne & environs

Peut-être le savez-vous déjà pour l'avoir lu dans les Dernières Nouvelles d'Alsace du 24 avril 2011, un nouveau comité a été élu et des personnes de votre village en font partie.

Cette association, présidée par Monsieur Alain SALY, aimerait pouvoir vous faire partager ses envies, en allant de l'avant, et propose déjà plusieurs manifestations à savoir :

1. **Dimanche 4 septembre 2011** :

Visite du verger conservatoire de Frœschwiller.

Programme :

- Matin : visite du verger
- Midi : repas au restaurant
- Après-midi : visite musée agricole de Hatten
- Retour : visite de la poterie Remmy de Betschdorf

Un programme complet et les tarifs seront communiqués ultérieurement.

Inscriptions possibles dès à présent en mairie.

2. **Conférences sur le gui :**

Des conférences, en partenariat avec les Amis du Jardin Botanique de Saverne, la Fédération des Arboriculteurs du Bas-Rhin et l'association Le Bonheur est dans le pré, sont prévues :

à Saverne le 05.10.2011

à Thal-Marmoutier le 14.10.2011

à Dettwiller le 21.10.2011

3. **Adhérez à l'Association :** www.fruitsetabeilles.com

Monsieur SALY propose également aux personnes intéressées et désireuses de protéger nos vergers de devenir membres moyennant une cotisation de 21 € permettant de recevoir mensuellement la revue «Fruits et Abeilles ».

Ce message est particulièrement destiné à tous les nostalgiques du bon vieux temps où les choses étaient simples et vrais, faciles et accessibles, paisibles et agréables, mais aussi aux plus jeunes qui malgré un emploi du temps chargé sont intéressés au maintien de nos paysages.

Je vous souhaite à tous un bel été et de très bonnes récoltes.

Sauvegarde et relance de l'arboriculture familiale – campagne 2011

En 2011, la municipalité réitère le soutien à la sauvegarde et la rénovation des vergers de la ***Commune de Thal-Marmoutier*** *qui constituent un élément essentiel du paysage et un potentiel de production familiale traditionnelle.*

A cet effet, comme ces dernières années, elle versera une aide financière pour la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges sur l'ensemble du ban communal de Thal-Marmoutier selon les critères suivants :

1) Période : 1er août 2011 au 31 décembre 2011.
2) Bénéficiaires : tous les propriétaires par foyer fiscal au regard de la taxe foncière.
3) Montant : 10 (dix) €uros par arbre limité à 3 (trois) arbres par propriétaire.
4) Pièces justificatives : facture acquittée mentionnant le lieu de plantation (réf. cadastrales).

Par ailleurs, le Conseil Général du Bas-Rhin contribue également financièrement à l'acquisition d'un maximum de cinq arbres « hautes tiges » à raison de 50% du prix de revient TTC mais plafonné à 15€ par arbre. Comme les années précédentes, la Commune regroupera les commandes. Les personnes intéressées sont priées de transmettre leur commande en mairie avant le 30 sept. 2011.

Vitesse excessive aux entrées de THAL

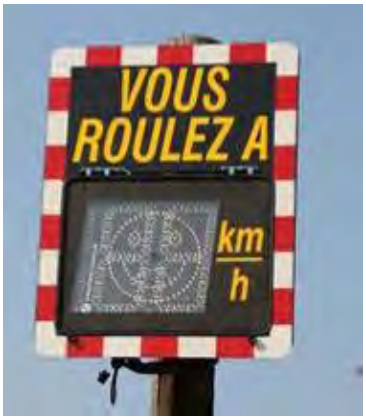

Au cours des mois d'avril et mai, vous avez été nombreux à découvrir aux entrées de Thal, venant de Saverne et de Haegen, un petit bonhomme, ou souriant, ou grimaçant, selon la vitesse d'entrée de votre voiture dans notre petit village.
Eh oui, la ComCom, à notre demande, a installé des radars « pédagogiques » à des points dits stratégiques.
Nous vous faisons part ci-après des résultats, pas très encourageants pour votre sécurité, enregistrés par ces appareils.

1° Radar implanté à **hauteur de l'atelier municipal** (en venant d'Otterswiller) :

Ce radar a fonctionné sur la période allant du 18 avril au 17 mai. Disons dès à présent que **la vitesse enregistrée a été très nettement excessive** et que la « cagnotte » de l'Etat se serait bien garnie, en même temps que votre permis aurait été amputé de nombreux points.
En effet, sur cette période, 17 663 véhicules ont été enregistrés, la vitesse relevée à l'entrée de la zone du radar étant **excessive dans 94 % des cas** (l'entrée dans la zone du radar, c'est-à-dire la première vitesse relevée, se situant à environ 60m avant le panneau d'agglomération).

Sur ces 17 663 véhicules :

- 2 258 ont été « flashés » à plus de 60 Km/h ;
- 4 940 l'ont été à plus de 70 Km/h ;
- 5 407 l'ont été à plus de 80 Km/h ;
- 2 789 l'ont été à plus de 90 Km/h ;
- 841 l'ont été à plus de 100 Km/h ;
- 374 l'ont été à plus de 110 Km/h.

Signalons qu'à peine 6 % entrent dans cette zone en respectent la limitation de vitesses de 50 Km/h

La vitesse de sortie relevée à hauteur du radar a été réduite d'environ 20 Km/h, ce qui indique que sur la portion de route comprise entre l'atelier municipal et le cimetière la vitesse était encore très excessive.

2° Radar implanté à **hauteur du Home St Joseph** (en venant de Haegen)

Le relevé de vitesse concerne la période du 6 au 24 mai. Notons dès à présent que les résultats sont bien plus encourageants. Cela s'explique sans doute par la signalisation mise en place bien en amont de la zone en raison des travaux du Home et de la configuration de la zone, le virage situé avant le Home ayant également pour effet de limiter la vitesse.
Sans entrer dans le détail, notons que la vitesse n'était, à l'entrée de la zone du radar, **excessive que dans 53 % des cas** et que la vitesse moyenne d'entrée dans la zone du radar correspondait à peu près à la vitesse limite de 50 Km/h.

Sur les 8000 véhicules enregistrés par le radar :

- 2842 ont été « flashés » à plus de 60 Km/h ;
- 1175 l'ont été à plus de 70 Km/h ;
- 193 l'ont été à plus de 80 Km/h ;
- 35 l'ont été à plus de 90 Km/h ;
- 10 l'ont été à plus de 100 Km/h ;
- et un seul l'a été à plus de 110 Km/h.

3° Conclusions

Que conclure des relevés de vitesse effectués à l'entrée de notre village, à l'heure où les questions de sécurité routière font la « une » de l'actualité :

- que beaucoup de nos « concitoyens » font peu de cas de la sécurité de leurs semblables, en particulier de vos enfants et des personnes âgées ;

- que des mesures plus « coercitives » (contrôles de vitesse par la Gendarmerie, ..) seront sans doute nécessaires pour nous responsabiliser tous un peu plus ;
- et que des aménagements routiers devront être mis à l'étude pour aboutir à une limitation de la vitesse dans notre village.

Osterputz

Grand nettoyage de Printemps !

Le Conseil Municipal de Thal-Marmoutier a voulu marquer la semaine de développement durable, en organisant ce samedi 9 avril une matinée de nettoyage le long des principaux axes routiers de son territoire. Rendez-vous était donné à 9h00 au parking de la salle Jeanne d'Arc.

Les secteurs avaient été répartis entre les élus lors du précédent Conseil Municipal et c'est vers 9h15 que fut donné le top départ. Visiblement cette première opération n'avait pas marqué les esprits, puisque, malgré la campagne de communication, ce sont essentiellement les membres du Conseil Municipal et les personnes associées qui ont répondu présent. Il faut dire que le beau temps incitait les concitoyens à d'autres occupations.

C'est muni de gants, de sacs plastiques et de gilets de sécurité que les personnes présentes ont rejoint les différents secteurs en quête de déchets en tout genre : sachets plastique, bouteilles en verre, en plastique, boîtes d'aluminium, paquets de cigarettes vides, mais aussi des objets plus insolites comme ce casque à moto, ce bac en plastique ou ce panneau de signalisation et comble du paradoxe, ce sac cabas avec la mention « ensemble préservons l'environnement » trouvé dans le fossé le long de la D218. Comme quoi, même les objets de campagne de publicité nous rappelant les bonnes attitudes vis-à-vis de la préservation de l'environnement et du cadre de vie, finissent en pleine nature.

Pourtant les poubelles sont ramassées devant chaque domicile, la déchetterie est accessible presque tous les jours. Au vu du volume ramassé, il reste encore beaucoup de travail à accomplir en matière d'éducation au respect de l'environnement.

Le Schwabenhof BBC
(Bâtiment à Basse Consommation)

C'est une inauguration particulière qui a eu lieu début mars à Thal Marmoutier. En effet, de nombreuses personnalités se sont déplacées au Schwabenhof pour assister à l'achèvement de la rénovation du corps de ferme de 1700. La particularité de ce chantier : il s'agit de la 17ème réalisation du projet « 50 chantiers pionniers ». Ce programme a été initié par la Région Alsace et EDF et visait à faire de l'Alsace l'une des premières régions française à miser sur le développement durable grand public.

En s'engageant dans un tel projet, Mme et M. Jacob ont bénéficié d'aides pour le choix des matériaux, des entreprises et de subventions substantielles, l'objectif premier étant de réduire la consommation d'énergie qui a été divisée par 15, alors que les émissions de gaz à effet de serre l'ont été par 35.

Dans son discours, M. Bernard Gsell, directeur général d'Electricité de Strasbourg ne manqua pas de souligner : *« Que petit à petit, ces technologies soient de plus en plus maîtrisées, de plus en plus rentables et que l'ensemble du parc immobilier puisse y accéder »*

Le Maire souhaita la bienvenue à ces pionniers en ces termes : « *Un maire ne peut que se réjouir quand des citoyens, nouveaux arrivants s'engagent dans une démarche de développement durable. Je tiens, Mme et M. JACOB, à vous féliciter de faire partie de ces 50 chantiers pionniers de rénovation sur les critères basse consommation. Développement durable, réchauffement climatique, gaz à effet de serre, énergies renouvelables sont entrés dans le langage quotidien et constituent un des grands défis de ce début de XXIème siècle. Le renchérissement des prix de l'énergie, que ce soit électricité, gaz ou pétrole ne peut que nous inciter à être économe. Et cela passe d'abord par une isolation performante de notre habitat.*
Rénover ou construire selon les critères basse consommation ou même passif ne doit pas nous faire oublier notre patrimoine architectural qui fait le charme de l'Alsace et je m'inquiète parfois sur l'aspect esthétique des nouvelles constructions. Ce n'est pas le cas ici et je voudrais vous remercier d'avoir gardé l'aspect général de l'ancien bâtiment. Vous êtes dans un lieu chargé d'histoire, puisque le lieu-dit Schwabenhof faisait partie des 3 métairies abbatiales (Ackerhofe) avec le Erlenhof et Thal, Thal faisait en plus office de grange dîmière. On situe la période aux alentours de 1146 avec la mention DOMUM PETRI (Dompeter in Thal). Voilà pour l'historique. »

Au cours de cette manifestation l'ensemble des invités en profita pour visiter le chantier immédiatement voisin dont le propriétaire s'est également lancé dans l'aventure. Et voilà l'historique Schwabenhof se transformer en quartier BBC !!!

Le mot des écoliers

Le Cirque

Le 1er avril, nous avons pris un bus pour aller au cirque.
Avant que le spectacle ne commence, nous nous sommes assis sur des bancs.
Le 1er numéro, c'était des tigres avec leur dresseur. Un tigre a fait pipi. Puis des messieurs ont enlevé la cage. Et le 2ème numéro était une funambule : elle marchait sur un fil. Le 3ème numéro était un acrobate qui s'enroulait dans un filet en l'air. Le 4ème numéro c'était un cheval puis il y a eu des poneys qui dansaient sur la musique des grands (valse n°2 de Chostakovitch). Après, nous avons vu un dromadaire, un lama, un grand serpent. Et puis, le petit Nicolas est venu avec son balai pour faire des farces. Des danseuses ont fait du houla-hop avec plein de cerceaux. Ensuite, il y a eu un cracheur de feu. Et, à la fin, des clowns ont fait de la boxe. Nous avons beaucoup ri.

Classe de Mme Richert

Les Olympiades

Mercredi 1er juin, nous avons fait du sport à l'école maternelle. Il y avait aussi les CP; des mamans, des papas et même des tontons qui sont venus pour nous aider à passer aux différents ateliers. Il y avait des ateliers dedans et dehors et tous les enfants ont participé à tous les ateliers. Les CE2/CM1 sont venus à l'école pour tenir les ateliers.
A 9h30, nous avons fait une pause pour prendre le goûter.
Nous avons couru, lancé et sauté. Nous devions courir vite, courir et franchir. Il fallait lancer loin et lancer dans un cerceau; et sauter loin et haut.
Il y avait aussi un parcours où nous avons grimpé et sauté d'une table et même passé dans un tunnel. Ensuite, nous avons joué avec le parachute. Le jeu avec des balles était drôle : il fallait les faire tomber du parachute. Il y avait aussi les assiettes chinoises qu'il fallait faire tourner sur une baguette.
Nous avons aimé la course et tous les ateliers. Malheureusement, il faisait froid…

Classe de Mme Lainé

NAGAWA

En avant, marche !

(Texte dicté par les enfants de la classe de CP)

Le lundi 16 mai 2011, avec toutes les classes du RPI (sauf les maternelles), nous sommes allés faire une grande marche dans la forêt de Saverne. Nous avons rejoint plein d'autres enfants des écoles de Saverne. Les plus petits comme nous, les CP, ont fait un parcours de 10 km et les plus grands de 15 km.

Nous sommes partis du stade du Haut-Barr puis nous sommes allés à la table des sorcières, où nous avons vu une belle sculpture de sorcière faite par le papi de Gabriel. Il y avait des messieurs et des dames qui donnaient des bouteilles d'eau et des sticks, et la maîtresse a dû faire tamponner les fiches de la marche.

Ensuite, on est parti à la tour du Brotsch. Certains ont pu monter tout en haut et les autres sont restés jouer en bas. C'est là qu'on a mangé notre pique nique. Après le repas, nous sommes repartis jusqu'à la tour Chappe où une madame nous a expliqué comment ça marchait. On a même pu entrer dans le petit musée de la tour. On est passé à côté du château du Haut-Barr, puis on est redescendu jusqu'au stade de foot. Comme récompense à l'arrivée, on nous a donné des yaourts sucrés pour le goûter. Après cette longue journée, on a repris le bus pour rentrer à l'école.

Si l'an prochain, la maîtresse de CE1 nous propose de le refaire, on dira tous OUI !

Loriane : *j'ai bien aimé monter dans la tour du Brotsch.*
Célia :*... et en haut, j'aimais bien regarder le paysage.*
Sarah : *quand je suis montée à la tour, j'ai vu tous les gens petits.*
Manon : *j'aimais bien tourner dans les escaliers pour monter à la tour.*
Dylan : *...et moi, j'ai compté les marches, il y en avait 90.*
Louis : *à la tour, j'ai vu un copain que je connaissais depuis la crèche.*
Gabriel : *j'ai bien aimé revoir la statue de mon papi à la table des sorcières.*
Mathilde : *j'aimais bien manger mon casse-croûte dans l'herbe.*
Alban : *j'aime bien marcher dans la forêt, je prends l'air frais et c'est naturel !*
Emma : *j'aimais regarder le paysage en me promenant.*
Pauline : *c'était bien de marcher dans les descentes.*
Maud : *moi aussi j'ai aimé parce que ça va plus vite !*
Quentin : *et moi, j'aime pas les montées parce que ça fait mal aux pieds.*
Hugo : *moi pareil, j'aime pas les montées.*
Tessa : *j'aime pas les descentes.*
Mathéo : *j'ai bien aimé les descentes et la tour du Brotsch.*
Loïc : *j'aimais bien regarder et visiter la tour Chappe.*
Benjamin : *j'aimais bien escalader.*
Nathanael : *c'était bien !*

Céline, retour à l'école…

La classe de CE2 / CM1 poursuit son objectif qui est de créer un journal pour la mi-juin suite à la classe transplantée de janvier. Céline Distel, vice championne d'Europe du relais 4 X 100m et originaire de Thal-Marmoutier, a de suite accepté l'invitation et est revenue avec une certaine émotion dans son ancienne école.

Superbe après-midi pour les enfants de CE2/CM1 qui ont accueilli avec une haie d'honneur la championne de la région: Céline Distel en tenue de sport. C'est très émue que Céline a pris la place du maître Denis ROTH pour se présenter aux enfants bien attentifs. Après avoir regardé sur l'écran du TBI (tableau interactif) le trombinoscope fait à Klingenthal, elle s'est gentiment prise au jeu et a répondu aux questions que chaque enfant avait préparées. Vous trouverez d'ailleurs ce questionnaire complet dans le journal du RPI qui doit paraître mi-juin …Suite sportive oblige, c'est sous la houlette de Céline que les enfants se sont échauffés. Un circuit dans la cour de l'école a été aménagé et les enfants ont pu montrer leurs qualités de course dans un relais à trois. Par la suite, Céline a bien voulu faire le même parcours 11 fois de suite avec deux enfants à chaque passage; ils étaient ravis. Une séance d'autographe autour d'une collation a clôturé cette belle après-midi juste avant les vacances d'avril.

C'est avec plein d'émerveillement et en admirant la médaille d'argent de Barcelone que les élèves de CE2/CM1 sont partis en vacances en prenant rendez-vous bientôt avec cette championne. C'est évident, qu'avec sa gentillesse et sa simplicité Céline Distel aura conquis ces enfants et trouver une vingtaine de supporters en plus. Pour finir, Une photo de groupe pour immortaliser ces bons moments.

Travaux au SIVU Haegothal

Le comité directeur du SIVU de Haegothal, réuni en séance ordinaire le 8 avril 2011 approuve à l'unanimité le compte administratif 2010 et le budget primitif 2011.
Il décide d'entreprendre les travaux suivants au cours de l'année : réfection de la façade ouest à l'école maternelle, le remplacement du panneau « Les Lutins » et de procéder à l'isolation et à l'étanchéité de la toiture Est des toilettes.

Compte administratif

Section de fonctionnement	RECETTES de l'exercice	126 161,74 €
	DEPENSES de l'exercice	92 785,83 €
	Excédent :	33 375,91 €
Section d'investissement	RECETTES de l'exercice	29 144,16 €
	DEPENSES de l'exercice	44 964,98 €
	Déficit	- 15 820,82 €

Budget primitif : *Fonctionnement*

Dépenses		**140 590 €**
	Opérations réelles	108 120 €
	Dépenses imprévues	1 009 €
	Opérations d'ordre	- €
	Virement à l'investissement	31 461 €
Recettes		**140 590 €**
	Opérations réelles	140 590 €
	Opérations d'ordre	- €
	Excédent antérieur reporté	- €

Investissement

Dépenses		**67 115,91 €**
	Déficit d'investissement reporté	15 820,82 €
	Dépenses imprévues	2 789,09 €
	Propositions	47 496,00 €
	Reste à réaliser	1 010,00 €
	Opérations d'ordre	- €
Recettes		**67 115,91 €**
	Excédent d'investissement reporté	- €
	Excédent de fonctionnement capitalisé	33 375,91 €
	Virement de la section fonctionnement	31 461,00 €
	Nouvelles propositions	2 279,00 €
	Opérations d'ordre	- €

Approchants

C'est l'ensemble des élèves du RPI, qui l'autre soir, s'est produit, devant leurs parents, à la salle Jeanne d'Arc. Ils ont chanté, dansé, avec comme fil conducteur le thème des pirates. Ils ont ainsi finalisé leur travail de toute une année scolaire mené en partenariat avec l'intervenante musicale, Christine Thomas, de la Communauté des Communes, de la Région de SAVERNE.

Quoi d'neuf au Péri… « Arc en Ciel »

CCRS 10 rue des Murs 67700 SAVERNE ☏ : 03 88 71 56 20 @ **www.cc-saverne.fr**

Le centre périscolaire est désormais installé dans un nouveau bâtiment préfabriqué au fond de la cour de la Salle Jeanne d'Arc à Thal-Marmoutier. Les enfants se sont bien appropriés ce nouveau lieu plus fonctionnel, avec, désormais, des toilettes sur place. Pour la restauration nous avons été accueillis au sein du couvent des Petites Sœurs Franciscaines de Thal-Marmoutier, le temps des travaux du Mille-Club, où nous trouverons dès le mois d'août une nouvelle cuisine et une salle de restauration rénovée, plus spacieuse et plus lumineuse.

Tout au long de l'année, la structure périscolaire « Arc-En-Ciel » de Thal-Marmoutier, c'est l'accueil de 25 à 30 enfants sur le temps de midi, et de 12 à 20 enfants le soir.

Les activités proposées lors des différents moments d'accueil sont menées en référence à un projet pédagogique élaboré par l'équipe d'animation.

Les objectifs principaux sont de permettre à l'enfant de s'affirmer en tant que personne au sein d'un groupe, de se détendre après l'école, et de favoriser son épanouissement. Donner à l'enfant l'occasion de s'exprimer, de partager avec les autres ses idées, l'écouter, l'encourager et le soutenir dans ses initiatives, susciter sa curiosité, en développant des activités ludiques, créatives, manuelles ou tout simplement au travers du jeu, sont les réflexions quotidiennes de l'équipe d'animation attentive au bien-être et la sécurité des enfants. Cette année, autour du thème des saisons, les enfants sont allés de découvertes en jeux, d'activités manuelles en créations artistiques, et pour la 2è année consécutive, un petit atelier théâtre était proposé dans le cadre des activités périscolaires du soir. C'est ainsi que les enfants ont présenté jeudi 23 juin 2011 un spectacle à leurs amis et parents, que nous remercions vivement pour leur implication, que ce soit pour les « costumes », pour l'aide à l'installation de la salle, pour le rangement, mais aussi pour le moment convivial proposé après la représentation, car la vie du centre de loisirs est l'œuvre de tous . ***BONNES VACANCES !***

L'équipe du site Arc-En-Ciel de Thal-Marmoutier : Nathalie Giessinger – *Directrice,* Emmanuelle Straub et Carmen Simon – *Animatrices,* Valérie Soudier, *Agent de Service.*

Infos pratiques

L'accueil périscolaire à lieu les **LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI (jours scolaires)**

➔ Accueil entre midi avec restauration de 11h30 à 13h30.

➔ Accueil le soir après l'école de 16h00 à 18h30. (Pas d'ouverture le matin avant l'école)

MERCREDI / VACANCES SCOLAIRES

➔ Journée Loisirs de 9h00 à 17h00 avec repas et goûter (Accueil possible dès 7h30, et jusqu'à 18h30)

Organisation commune avec les autres structures « Arc-En-Ciel d'Otterswiller et Reinhardsmunster, et/ou autres centres de loisirs de la ComCom de Saverne :« La Passerelle » et « La Ruche ».

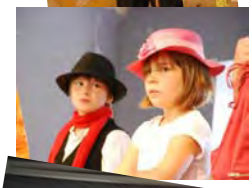

Les repas de midi sont livrés par l'Alsacienne de Restauration,

(Les menus sont affichés au centre et peuvent également être consultés sur le site internet de la CCRS)

Le Règlement Intérieur des Accueils de Loisirs Sans Hébergement, ainsi que les tarifs sont accessibles en ligne sur le site de la CCRS.

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS auprès de la Directrice.

Heures de Bureau : Lundi, Mardi, Jeudi de 10h30 à 11h30 -Vendredi de 9h30 à 11h30 ou sur Rendez-Vous.

🖃Accueil de Loisirs Sans Hébergement 3 Rue Ballerich 67440 THAL-MARMOUTIER

☏ : 03 88 02 48 55 @ alsh-arcenciel-thalmarmoutier@cc-saverne.fr

1ères au Mille Club

Après une avant première lors de la soirée « Approchants », c'est Jean Claude Distel, maire de la commune et Conseiller Communautaire qui a accueilli vendredi soir, 24 juin, dans les locaux tout neufs du Mille Club ses collègues de la COM COM pour la traditionnelle soirée conviviale qui clôt le Concours intercommunale « Communes fleuries ». Cette année, le concours n'a pas été organisé, car une réflexion est menée autour d'une nouvelle formule basée sur le volontariat et les initiatives des Communes en faveur des paysages et du Développement Durable. Après avoir présenté les opérations engagées par la Commune, visité les sites de plantation de vergers et l'ancienne forge, notre premier magistrat ne manqua pas de remercier, dans son discours de bienvenue, la CCRS pour son aide au financement des travaux de rénovation de la salle (montant de la subvention: 100 000 €). Lors de cette soirée, les invités ont pu apprécier la fonctionnalité de la salle, la qualité de la sono, son acoustique et sa clarté. Dès la rentrée, « le Mille Club nouveau » sera à nouveau utilisé par les enfants du périscolaire, mais dès à présent elle sera opérationnelle lors des prochaines manifestations et bientôt sera ouvert à la location pour vos fêtes de famille et autres besoins.

Covoiturage 67

Le covoiturage dans le Bas-Rhin, c'est économique, écologique, convivial et malin !

Vous souhaitez réaliser des économies sur votre budget « transport » ? Vous êtes à la recherche d'un mode de déplacement qui limite votre impact écologique ? Vous êtes lassé de faire votre trajet seul ?
N'hésitez plus, avec www.bas-rhin.fr/covoiturage, trouvez en quelques clics un covoitureur et partagez vos déplacements !

Le site est gratuit et ouvert à tous. Le principe est simple, il suffit :

- de se connecter sur www.bas-rhin.fr/covoiturage
- de s'inscrire (si 1ère connexion) ou s'identifier
- de déposer un trajet (interne ou externe au Bas-Rhin)
- de se mettre en relation avec les covoitureurs ayant des trajets similaires à votre recherche.

Désormais ne restez plus sur le bord de la route et rejoignez-nous sur Covoiturage Bas-Rhin.

Vous avez peut-être de **l'amiante**-ciment chez vous et vous ne savez pas quoi en faire…

Il se présente souvent sous forme de plaques ondulées (toitures) ou plates (façades, imitation d'ardoise), parfois ce sont des tuyaux ronds ou carrés ou des bacs à fleur.

Selon leur état de conservation, ces produits sont relativement inertes mais la moindre agression mécanique peut générer des poussières innombrables qui sont autant de risques cancérogènes pour vous, votre famille ou vos voisins.

Vous ne devez jamais les casser, les gratter, les percer ou les meuler, même avec un masque, ni les mettre à la poubelle (ils présenteraient un risque tout au long de leur transport, stockage puis incinération) **ou dans la nature ou votre jardin.**

Si vous devez démonter une toiture ou une façade,
FAITES APPEL A UN PROFESSIONNEL.
Le SMITOM peut recevoir vos plaques entières directement au **CSDND de Weitbruch** (pour de petites quantités comme 2 à 3 plaques, vous pouvez également aller dans la plupart des déchèteries en vérifiant au préalable leurs conditions d'acceptation).

CONDITIONS D'ACCEPTATION AU CSDND (Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux):

-Etablissement d'un **certificat d'acceptation** préalable.
-Etablissement d'un **bordereau de suivi de déchets** (BSD).
-Si les déchets proviennent d'un usage strictement privé, **demande d'exonération** à faire valider par votre mairie (sinon 200€/t en 2010). Le fait que vos déchets sont apportés par un professionnel n'empêche pas cette exonération.

CONSIGNES IMPERATIVES DE DEMONTAGE ET DE TRANSPORT:

-Assurez vous que votre prestataire porte un masque de type P3 et une combinaison à usage unique. N'acceptez pas de reprendre cette combinaison, que votre prestataire doit éliminer comme un déchet dangereux;
-Assurez vous que les plaques sont démontées proprement, sans les casser, sans arracher les vis, sans gratter les mousses.
-Les produits doivent pouvoir être extraits de la remorque par l'engin du CSDND et en aucun cas ils ne seront défilmés ou manipulés.

Si vous devez vous débarasser de petits déchets en amiante ciment, protégez-vous comme un professionnel,
-Pulvérisez de l'eau **savonneuse** pour limiter les fibres;
-manipulez sans agression mécanique (ne pas les frotter);
-Filmez hermétiquement chaque élément avec un film étirable (type film alimentaire);
-Ne les transportez jamais dans un coffre ou une camionnette qui seraient alors contaminés,
-Utilisez une remorque;

Si vous constatez que quelqu'un casse, perce ou meule des plaques d'amiante demandez-lui de cesser immédiatement, sans vous exposer.

Tél CSDND de Weitbruch : 03.88.72.14.76. **Tél SMITOM : 03.88.72.04.47.**

Comette

Nouveau prestataire, nouvelle formule !

Tarifs

Carnet de 10 tickets 25 €

Ticket unitaire 3 €

Comette est un outil de mobilité, pensez à l'utiliser en complément des transports en commun (Trains et TER, Réseau 67) Pensez Inter – Mobilité !

Le GIHP assurait déjà la réservation de Comette, à compter de juillet une de ses structures assurera également le transport.

Le service de Transport A la Demande fonctionnera désormais du mardi au samedi matin (de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45. Le samedi de 9 h à 12 h). Il desservira toutes les communes, à tous les moments de la journée, sans horaires ou circuits contraints. Les déplacements sont donc possibles en toute souplesse à l'intérieur du territoire ou entre les quartiers de Saverne. En fonction des demandes une desserte de la ville centre pour 9 h et 14 h sera favorisée, afin de regrouper les usagers pour une meilleure utilisation du véhicule.

Comment organiser votre déplacement en 3 étapes ?

1 Téléphonez au 03 88 43 11 18 ou adressez votre demande via comette@gihp-alsace.org
Vous organisez votre trajet entre 7 h 30 et 18 h auprès de la Centrale de Réservation, du lundi au vendredi, au plus tard la veille au soir.

2 Le jour J, tenez-vous prêt 5 minutes avant l'heure prévue, un véhicule Comette vient vous chercher.
Si vous êtes une personne à mobilité réduite et souhaitez un véhicule adapté, signalez ce point dès la réservation.

3 À la montée dans le véhicule, achetez ou présentez votre titre de transport et le conducteur vous amènera jusqu'à votre destination.

Infos en vrac

Infos aux habitants par courriel :

Les personnes souhaitant être informées par courriel (date de passage du ramoneur, date d'enlèvement des ordures ménagères, etc..) peuvent faire parvenir leur coordonnées e-mail à l'adresse de la mairie : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Congés d'été :

La mairie sera fermée du **26 août au 4 septembre 2011 inclus**.

Pensez également à anticiper vos demandes de cartes d'identité ou d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable) !

En cas d'urgence, veuillez contacter M. le Maire ou MM. les adjoints.
Rappel des heures d'ouverture du Bureau de la Mairie.

Lundi 18 h à 20 h Jeudi 18 h à 20 h

Dates à retenir :

L'ASC BROTSCH invite à sa traditionnelle **brocante le dimanche 10 juillet 2011**.
Renseignements au 06 81 87 15 33 06 11 14 21 83

L'ASSOCIATION SALLE JEANNE D'ARC, en partenariat avec la commune, vous invite **le dimanche 25 septembre 2011** à l'inauguration du mille club et de la forge.

Eclairage public :

Les défauts d'éclairage public ne seront réparés que 2 fois par an : au printemps (mars) et automne (septembre). La concentration d'éclairage est suffisante pour se permettre cette fréquence .Cela évite l'utilisation et le coût répétés de la nacelle.

Vacances pour les Jeunes :

Si tu as peur de t'ennuyer cet été, contacte le RAJ : une adresse internet utile :
www.reseau-animation-jeunes.org

et pour les plus jeunes pensez Arc en Ciel :
à Thal en juillet : 03 88 91 89 49
ou sur le site de la Com Com :
www.cc-saverne.fr

Nos amis les bêtes :

Dans notre village, il devient de plus en plus difficile de se promener en toute sécurité en raison du nombre de chiens errants à toute heure du jour et de la nuit .Par ailleurs, il est important de noter que, errants ou accompagnés de leurs maîtres, leurs déjections souillent les trottoirs et les pelouses qui les bordent, posant également des problèmes de salubrité publique. Alors, chers maîtres, nous nous permettons de vous rappeler certaines règles de savoir-vivre : MERCI de tenir vos chiens en laisse et de ramasser les déjections de vos compagnons !!!

La mise en place des radars pédagogiques aux entrées du village a permis de faire un constat précis de la situation actuelle du comportement de nos automobilistes (pages 29 & 30). Cet état de fait n'est pas sans conséquence sur la mortalité de nos chats. Alors levez le pied aux entrées du village !!! Les propriétaires de chats vous en remercient d'avance. Tout un chacun sait qu'il n'est pas agréable de ramasser, sur la route, son animal écrasé et combien il est triste de perdre son compagnon à quatre pattes.

Voies publiques et trottoirs :

Pour des raisons de sécurité et de propreté, nous rappelons que les propriétaires riverains des voies publiques ou privées ouvertes à la circulation, sont tenus :

- de balayer,
- de déneiger et déverglacer en période hivernale,
- de laisser libre de toutes branches, haies, végétaux ou feuilles.

Ouverture de la gendarmerie de MARMOUTIER:

Compte tenu de la fréquentation de l'unité, les horaires d'ouverture suivants ont été retenus :

Jour	Matinée	Après-midi
Lundi	8h à 12h	14h à 18h
Mardi à Samedi	fermé	14h à 18h
Dimanche	fermé	fermé

Il est bien entendu, qu'en dehors de ces horaires, un accueil téléphonique sera toujours possible par déport de la ligne téléphonique de la brigade de Marmoutier, soit vers la brigade de Saverne en journée, soit via le Centre Opérationnel de la Gendarmerie à Strasbourg en soirée et la nuit.

Remerciements :

Tous nos remerciements à la CCRS de Saverne qui prend en charge l'impression du THAL Infos et tout particulièrement à **François ZAPF,** responsable du tirage des 350 exemplaires.

Vous avez apprécié le feu de la St Jean….

Voici vos prochains rendez-vous…

Dimanche 10 juillet 2011
THAL-MARMOUTIER
(entre Marmoutier et Saverne)

11ème MARCHE AUX PUCES

Organisé par l'A.S.C. du Brotsch

Horaires
Ouverture au public : 08 heures 00 – Accueil des exposants à partir de 06 heures 00

Restauration
Assurée par les organisateurs
Repas de midi dans la salle Jeanne d'Arc
Saucisses, merguez et boissons
Tartes flambées – Pizzas toute la journée

Renseignements : 06.81.87.15.33. ou 06.11.14.21.83.

THAL-MARMOUTIER
Le Badminton Club de Thal-Marmoutier
vous invite
Salle Jeanne d'Arc
GRAND BAL
ENTREE LIBRE
Animé par l'orchestre
MEGABOYS
19h00 : tartes flambées
23h30 : feu d'artifice
Tombola
Petite restauration
Buvette
MERCREDI 13 JUILLET

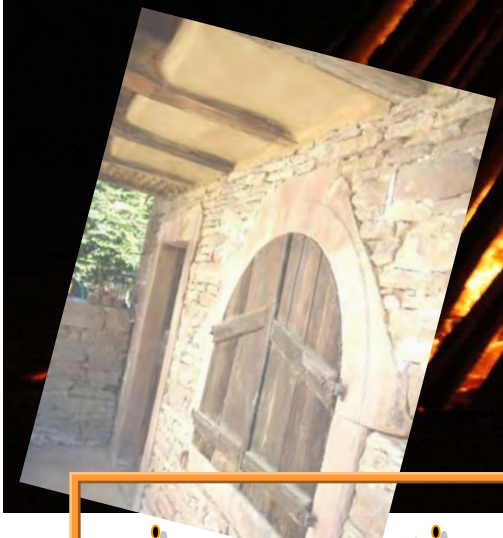

inauguration de la forge et du Mille Club
le 25 septembre